

## **Edito : Un point de vigilance**

mer 09/05/2018 - 12:15



Après les secousses qui ont traversé la filière presse et la crise de Pressialis, la distribution de la presse est en passe d'être profondément réformée. Les députés George Pau-Langevin et Laurent Garcia ont récemment présenté un rapport à l'Assemblée nationale, d'évaluation de la loi de 2015 (dite Françaix, la dernière révision de la loi Bichet).

J'en ai pris connaissance, et je relève un point de vigilance. Le rapport avance que la trésorerie des marchands de presse est minée par une avance aux éditeurs sur les invendus. Or, je conteste le fait que la trésorerie des marchands de presse est négative sur l'activité presse.

En effet, une étude conduite par Capgemini en juin 2015, à la demande du Conseil supérieur des messageries de presse, a permis de mesurer que le marchand de presse indépendant spécialiste bénéficie de 11,83 jours de chiffre d'affaires de trésorerie positive.

Bien entendu, je reste toujours vigilant à la stabilité de notre trésorerie. Mais pour moi, la priorité n'est pas là : d'autres facteurs de nos difficultés économiques doivent être traités. Par exemple, le prix des loyers de nos locaux : c'est pourquoi je propose la mise en place d'un dispositif d'incitation fiscale pour les bailleurs de locaux commerciaux à usage culturel, en échange de loyers encadrés et modérés.

Daniel Panetto, président de Culture Presse